

dans l'assemblée générale les raisons d'ordre religieux et patriotique qui appellent le dévouement des catholiques de France sur ce terrain où ceux de la Suisse leur donnent depuis plusieurs années de si précieux exemples.

Dans la discussion qui a suivi ces différents rapports, on a fort justement remarqué ceci : les prêtres en leur enseignement condamnent, il est vrai, les excès scandaleux de l'ivrognerie brutale ; mais, faute de connaître le véritable caractère de l'alcoolisme latent, ils négligent de mettre les fidèles en garde contre les consommations répétées par la gourmandise sans provoquer des accidents grossiers, mais dont les conséquences sont l'intoxication générale la plus dangereuse.

En conséquence, le Congrès a émis le vœu que les catholiques et en particulier le clergé étudient la question de l'alcoolisme et forment partout où cela sera possible des Sociétés de tempérance locales reliées à la Fédération de la Croix-Blanche.

Que les institutions catholiques et les directeurs de patronage et de cercles propagent l'enseignement anti-alcoolique dans leurs établissements et y fondent des Sociétés de tempérance cadettes si utile pour préserver la jeunesse de contracter des habitudes difficiles à rompre plus tard.

Que les femmes catholiques mettent au service de la cause antialcoolique leur influence si puissante au foyer domestique et entrent également dans les Sociétés de tempérance avec leurs maris et leurs enfants

Suisse. — *Un séminaire international de théologie à Fribourg.* — Les évêques de la Suisse catholique viennent de se réunir dans une grande pensée : celle de fonder à Fribourg, cette sentinelle avancée du monde chrétien, un Séminaire international de théologie, annexe à son Université.